

[Text]

The Chairman: We can eliminate clause 18 then completely, could we?

Mr. Weyman: No, we do need clause 18 for that period of time from October 1, 1983, until the repeal of ISIP.

The Chairman: I see. So we have to pass this, and then we have to repeal it.

Mr. Weyman: Yes, that is correct.

The Chairman: Go ahead—clause 19.

Mr. Weyman: I am advised, Mr. Chairman, that it is possible to do that. I thought possibly that could not be done, but it will be done. It can be done, and will be done.

The Chairman: Can we do it in the same statute?

Mr. Weyman: That is what I was querying with Mr. Tallin, but he advises that it is possible.

The Chairman: It is possible to pass a thing and abolish it in one session. It is not possible to defeat a thing and then try to pass it again in the same session, though.

Mr. Morris: They are different effective dates.

Mr. Weyman: It will be done in a different form, but your point is well taken, Mr. Chairman. It is not really possible in the same statute to make sort of duplicate amendments to the same provision of the act, but we will find a way to achieve this result.

Mr. Morris: Clause 19, Mr. Chairman, is tied closely to subclause 14(1), which was the rule that says you cannot get a loss on disposition of debt taken back on the sale of personal use property. This is the corollary of that. It is the rule that allows a loss to the extent of the gain originally reported on the sale of that property where the debt goes bad. It is tied to subclause 14(1).

Mr. Weyman: Clause 20 refers to the rules relating to convertible securities contained in section 51, again in the capital gains section of the Income Tax Act. There is a rule there that allows certain convertible shares, bonds, debentures, or notes of a corporation to be converted into shares of one class of the capital stock of the corporation on a tax deferred roll-over basis. This amendment extends that rule to permit shares of more than one class to be received on the conversion. There are many practical business situations where that was necessary.

Clause 21, which is . . .

Mr. Dorin: When you can have more than one class, is there any apportionment of the cost? Are there any rules providing for that?

Mr. Weyman: Yes. It is provided that the cost of the converted property must be allocated among the classes of shares received on the conversion in proportion to their

[Translation]

Le président: Nous pourrions donc éliminer complètement l'article 18, n'est-ce-pas?

M. Weyman: Non, nous devons conserver l'article 18 pour couvrir la période entre le 1^{er} octobre 1983 et l'abrogation du RPTI.

Le président: Je vois. Nous devons donc adopter cet article que nous devons abroger plus tard.

M. Weyman: Oui. C'est exact.

Le président: Vous pouvez passer à l'article 19.

M. Weyman: Monsieur le président, on me dit que c'est possible. Je croyais que ce n'était pas possible, mais nous le ferons. Nous pouvons le faire et nous le ferons.

Le président: Pouvons-nous le faire dans le même projet de loi?

M. Weyman: C'est ce que j'ai demandé à M. Tallin et il me dit que c'est possible.

Le président: Il est possible d'adopter une mesure législative et de l'abroger au cours d'une même session. Cependant, il n'est pas possible de voter contre une mesure législative puis d'essayer de la faire adopter au cours de la même session.

M. Morris: Il y a deux dates d'entrée en vigueur différentes.

M. Weyman: Nous procéderons d'une autre façon mais votre point est valable, monsieur le président. Il n'est pas réellement possible d'apporter des modifications doubles à la même disposition d'une loi, mais nous trouverons une autre façon d'atteindre le même résultat.

M. Morris: Monsieur le président, l'article 19 est étroitement lié au paragraphe 14(1) selon lequel vous ne pouvez pas déduire une perte en capital subie à l'aliénation d'une créance qui résulte de la vente d'un bien à usage personnel. C'est une disposition corrélative. Il s'agit de la règle qui permet la déduction d'une mauvaise créance jusqu'à concurrence du montant du gain initialement réalisé à l'aliénation du bien. L'article 19 est lié au paragraphe 14(1).

M. Weyman: L'article 20 renvoie aux règles concernant les titres convertibles mentionnés à l'article 51, sous la rubrique des gains en capital de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il existe une règle qui permet que les actions, obligations, débetures ou billets convertibles d'une corporation peuvent être transformés en actions d'une catégorie donnée du capital-actions de la corporation selon un mécanisme de transfert à imposition différée. Cette modification élargit la portée de la règle de façon à permettre que des actions appartenant à plus d'une catégorie du capital-actions puissent être reçues à la conversion. Il y a de nombreuses situations pratiques où cela s'avère nécessaire.

L'article 21, qui est . . .

M. Dorin: Lorsqu'il y a plus d'une catégorie, y a-t-il répartition du coût? Existe-t-il des règles à cet égard.

M. Weyman: Oui. Il est prévu que le coût du bien converti doit être réparti parmi les catégories d'actions reçues à la conversion proportionnellement à leur juste valeur marchande